



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/49
30 mai 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-dixième réunion
Bangkok, 1 – 5 juillet 2013

PROPOSITION DE PROJET: VIET NAM

Ce document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Fumigène

- Plan national d'élimination du bromure de méthyle (quatrième tranche)

Banque
mondiale

PROJECT EVALUATION SHEET – MULTI-YEAR PROJECTS

Viet Nam

(I) PROJECT TITLE	AGENCY
Methyl bromide	IBRD

(II) LATEST ARTICLE 7 DATA (ODP Tonnes)					Year: 2011
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	MB: 69.6	TCA: 0	

(III) LATEST COUNTRY PROGRAMME SECTORAL DATA (ODP Tonnes)											Year: 2011		
Substances	Aerosol	Foam	Halon	Refrigeration		Solvent	Process Agent	MDI	Lab Use	Methyl Bromide		Tobacco fluffing	Total Sector Consumption
				Manufacturing	Servicing					QPS	Non QPS		
CFC													
CTC													
Halons												0	
Methyl Bromide										0	69.6		69.6
Others													0
TCA													0

(IV) PROJECT DATA			2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Montreal Protocol Consumption Limits		MB		109.2	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2	0.	
Maximum Allowable Consumption (ODP Tonnes)		MB		85.2	80.	80.	70.	70.	50.	35.	0.	
Project Costs (US\$)	IBRD	Project Costs	230,000.	650,000.			120,000.		58,284.	40,000.		1,098,284.
		Support Costs	17,250.	48,750.			9,000.		4,371.	3,000.		82,371.
Total Funds Approved in Principle (US\$)		Project Costs	230,000.	650,000.			120,000.		58,284.	40,000.		1,098,284.
		Support Costs	17,250.	48,750.			9,000.		4,371.	3,000.		82,371.
Total Funds Released by the ExCom (US\$)		Project Costs	230,000.	650,000.			120,000.		0.	0.		1,000,000.
		Support Costs	17,250.	48,750.			9,000.		0.	0.		75,000.
Total Funds Requested for Current Year (US\$)		Project Costs							58,284.			58,284.
		Support Costs							4,371.			4,371.

(V) SECRETARIAT'S RECOMMENDATION:	FOR BLANKET APPROVAL
--	-----------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Viet Nam, la Banque mondiale, en tant qu'agence d'exécution désignée, a soumis un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du plan national d'élimination du bromure de méthyle (BM) du Viet Nam et une demande de financement pour la quatrième tranche du projet, qui seront examinés par le Comité exécutif lors de sa 70^e réunion. Le financement demandé est d'un montant de 58 284 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'un montant de 4 371 \$US.

Contexte

2. Le Comité exécutif a approuvé en principe le plan national d'élimination du BM du Viet Nam lors de sa 50^e réunion à un niveau de financement total de 1 098 284 \$US plus les coûts d'appui de l'agence pour l'élimination de toute l'utilisation contrôlée de BM (85,2 tonnes PAO) dans le pays d'ici à 2015. Il a approuvé, lors de la même réunion, une première tranche de 230 000 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence. Lors de ses 59^e et 65^e réunions, le Comité exécutif a approuvé les deuxième et troisième tranches de ce projet pour un montant de 650 000 \$US et de 120 000 \$US, respectivement, plus les coûts d'appui de l'agence. L'actuelle demande de financement pour la quatrième tranche est appuyée par un rapport périodique sur la mise en œuvre pour la période 2009-2010, ainsi qu'une partie de 2011. Elle comprend par ailleurs un programme de travail pour la période 2013-2014.

Rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2011-2012

3. En 2011 et 2012, la consommation de bromure de méthyle (BM) pour les applications sanitaires et préalables à l'expédition était inférieure à la consommation admissible de 109,20 tonnes PAO en vertu du Protocole de Montréal. En outre, la consommation réelle en 2011 était de 69,6 tonnes PAO, laquelle était inférieure à la consommation admissible maximale de 70 tonnes PAO, convenue dans l'accord conclu entre le Viet Nam et le Comité exécutif pour le plan d'élimination du bromure de méthyle. La consommation de BM du pays en 2012 a été estimée à 70 tonnes PAO, soit une quantité égale à la limite de la consommation admissible. Il a été observé toutefois que la consommation pour les applications sanitaires et préalables à l'expédition avait continué d'augmenter, en raison de l'accroissement des exportations de produits nécessitant une fumigation avec le BM, comme les pays importateurs l'avaient officiellement demandé.

4. Les principaux faits marquants de la période de mise en œuvre sont les suivants :

- a) La circulaire sur la gestion des pesticides qui a été adoptée par le ministère de l'Agriculture et du développement rural en 2010 a renforcé l'efficacité de la collecte, du suivi et de l'enregistrement des données relatives au BM et a contribué à régler les quotas, à surveiller les quantités constituant les stocks et à distinguer les importations pour les utilisations sanitaires et préalables à l'expédition de celles qui ne le sont pas.
- b) La gestion des systèmes informatiques mise en place dans neuf sous-départements régionaux de contrôle phytosanitaire a encore facilité et renforcé l'efficacité de l'enregistrement des informations sur les flux de BM entre les importations et les utilisateurs finals concernant l'enregistrement, la délivrance d'autorisations, les importations, la consommation, le suivi et la mise en œuvre. La gestion des systèmes informatiques portait également sur des informations sur des substances de remplacement du BM qui ont été adoptées pour les démonstrations, ainsi que sur leur efficacité par rapport au BM.

- c) Les normes en matière de lutte anti-vectorielle et les prescriptions en matière d'hygiène pour le stockage ont été présentées aux propriétaires d'entrepôts, et une documentation sur la fumigation type à l'aide de phosphine a été largement distribuée dans le cadre d'ateliers de formation.
- d) La stratégie nationale relative à la gestion de la résistance à la phosphine, qui considère les différentes questions de fumigation concernant l'utilisation durable de la phosphine, a été approuvée en octobre 2012 et a été intégrée dans tous les cours de formation destinés aux agents du département de la protection des végétaux et autres membres du personnel.
- e) S'agissant de l'assistance technique et de la composante formation, les projets de démonstration ont été achevés sur dix sites à Dalat et à Sapa. Trois solutions ont permis d'enregistrer des résultats relativement bons qui seront largement diffusés grâce à des dépliants et à d'autres moyens.
- f) Pour ce qui est de la composante formation, tous les centres de formation sont désormais équipés de matériel de fumigation et de protection, ce qui a permis de poursuivre le programme de formation de formateurs. La formation destinée aux entreprises de services de fumigation et aux installations de stockage a également été dispensée.

5. En décembre 2012, un décaissement cumulé de 877 721 \$US avait été réalisé au titre du projet. Sur ce montant, 66 010 \$US ont été décaissés sur le financement approuvé pour la troisième tranche. Le solde des deuxième et troisième tranches est actuellement de 122 279 \$US.

Plan d'action pour le programme de travail pour la période 2013-2014

6. Le gouvernement du Viet Nam s'engage à mettre en œuvre dans le cadre du quatrième programme de travail du plan national d'élimination du BM les activités suivantes:

- a) finalisation de l'élaboration de directives et circulaires visant à mettre en œuvre la loi modifiée sur la protection des végétaux récemment soumise à l'Assemblée nationale, et à garantir la formulation d'instructions détaillées concernant la mise en œuvre;
- b) poursuite de la gestion des systèmes informatiques du BM afin de faciliter l'enregistrement, la délivrance d'autorisations, les importations, la consommation, le suivi et la mise en œuvre de mesures réglementaires du BM ;
- c) achèvement des dix ateliers de formation restants destinés aux entreprises de services de fumigation et aux propriétaires d'installations de stockage dans cinq centres de formation, ainsi que des quatre ateliers restants destinés aux agriculteurs et aux techniciens locaux ;
- d) poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion de la résistance à la phosphine grâce au renforcement des capacités du service de lutte contre la résistance des insectes identifiés afin d'étudier la résistance à la phosphine des ennemis des cultures locaux et d'élaborer des normes de contrôle phytosanitaire ;
- e) renforcement des capacités des entreprises de services de fumigation afin d'encourager l'utilisation de solutions de remplacement ne faisant pas appel au BM et garantir la sensibilisation au Protocole de Montréal ainsi qu'à l'élimination du BM ;

- f) établissement d'un rapport final sur les résultats des projets de démonstration et mise au point de supports de sensibilisation pour la diffusion de ces résultats ; et
- g) efforts en vue d'assurer la poursuite du fonctionnement du service de gestion de projets.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

7. Le Secrétariat a noté que le Viet Nam a affiché une forte augmentation du volume de BM importé à des fins d'applications sanitaires et préalables à l'expédition. Il a sollicité les informations auprès de la Banque mondiale sur les mesures actuellement prises afin de réduire l'utilisation de ces applications car leur augmentation toujours plus forte pourrait miner l'élimination entreprise actuellement par le pays. La Banque mondiale a expliqué que des solutions de remplacement du BM concernant les applications sanitaires et préalables à l'expédition avaient été intégrées dans les cours de formation organisés par le département de la protection des végétaux. En vertu du programme de formation de formateurs en cours et d'information et d'éducation des fonctionnaires gouvernementaux, les agents du service phytosanitaire avaient reçu de nouvelles informations sur les produits de remplacement du BM aux fins d'applications sanitaires et préalables à l'expédition. Les quantités de BM utilisé à ces fins étant désormais facilement répertoriées, le gouvernement commencera à déployer des efforts de diffusion afin d'introduire de nouvelles démarches qui permettront de réduire l'utilisation du BM pour ces applications.

8. Il a également été mentionné que, dans la loi modifiée sur la protection des végétaux, il existait une disposition limitant à quelques très grandes entreprises de fumigation seulement l'importation de BM aux fins d'utilisations sanitaires et préalables à l'expédition. Les traitements à l'aide de substances autres que le BM tels que le traitement par la chaleur, par rayonnements, etc. étaient aussi activement encouragés. Les demandes de traitement aux points d'exportation, la recherche d'une source à partir d'une zone indemne d'ennemis des cultures et de fumigation réalisée à la phosphine dans de bonnes conditions au niveau des installations de stockage sont également recommandées. Lors des séances de formation, ces approches ont été présentées au personnel du département de la protection des végétaux, aux entreprises de services de fumigation, aux propriétaires d'entrepôts et aux sous-départements régionaux du contrôle phytosanitaire.

9. Certaines autres questions ont également été débattues et traitées de manière satisfaisante par la Banque mondiale, en particulier :

- a) À la demande du Secrétariat qui a souhaité une évaluation et une analyse concises de l'utilisation des normes en matière de contrôle phytosanitaire et des prescriptions en matière d'hygiène pour les installations de stockage, la Banque mondiale a signalé que la réaction face à ces normes avait été positive et que les propriétaires d'entrepôts avaient demandé de fréquentes mises à jour des informations leur permettant de mettre en œuvre ces normes dans leurs installations.
- b) La Banque mondiale a également fourni davantage de détails sur la stratégie nationale concernant la résistance à la phosphine et elle a souligné qu'elle concentrait ses efforts sur trois domaines : la réduction de la fumigation à la phosphine et la sélection d'éventuelles solutions de remplacement ; le suivi des pratiques en matière de fumigation à la phosphine ; et la mise en route de mesures à court et à long termes. Des informations de base sur les principales espèces d'insectes résistant à la phosphine et sur les traitements spécifiques pour lutter contre ces insectes sont également reprises dans la stratégie.

- c) Des objectifs quantitatifs ont également été communiqués dans le plan de travail soumis, qui a été mis à jour de manière à intégrer d'autres informations sollicitées par le Secrétariat.

RECOMMANDATION

10. Notant que le niveau de consommation du BM du Viet Nam en 2011 est inférieur au niveau de consommation autorisé, prévu dans l'accord que ce pays a conclu avec le Comité exécutif, le Secrétariat recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique 2011-2012 sur la mise en œuvre de la troisième tranche du plan national d'élimination du bromure de méthyle du Viet Nam.

11. Le Secrétariat recommande en outre l'approbation globale du programme de mise en œuvre pour la période 2013-2014 associé à la quatrième tranche du plan national d'élimination du BM pour le Viet Nam avec les coûts d'appui qui s'y rattachent, selon le niveau de financement illustré dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination du bromure de méthyle (quatrième tranche)	120 000	9 000	Banque mondiale
